

Compte-rendu de la commission Inter SAGE Cher amont – Yèvre Auron
Jeudi 27 novembre 2025

Jeudi 27 novembre, sous la présidence de Messieurs Jean-Pierre GUERIN et Didier BRUGERE, s'est tenue à Vallon en Sully la commission Inter SAGE Cher amont – Yèvre Auron.

46 membres de CLE étaient présents : 26 membres de la CLE Cher amont et 20 membres de la CLE Yèvre-Auron étaient présents ou représentés (voir feuille d'émargement/présence en annexe).

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1	POINT D'AVANCEMENT HMUC CHER	2
1.1	ETAT D'AVANCEMENT PAR VOLET	2
1.2	POINT SUR LES FINANCEMENTS.....	5
2	DEMARCHE DE PTGE EN EMERGENCE	6
3	FEUILLE DE ROUTE DES SAGE 2026-2030.....	7
	ÉMARGEMENT/PRESENCE.....	9

MM. GUERIN et BRUGERE remercient la municipalité pour le prêt de la salle et les participants de s'être déplacés. Il est rappelé l'importance du soutien technique apporté par l'Etablissement public Loire au service des CLE.

Benjamin POINTEREAU en préambule, souhaite informer les participants que les agriculteurs du Cher subissent actuellement une grave crise économique. En conséquence, la chambre d'agriculture du Cher a pris une motion où il est rappelé que l'étude économique dans le cadre des études HMUC, étude inscrite au Code de l'environnement, doit être prévue dans les démarches du SAGE.

Didier BRUGERE rappelle que les études économiques seront bien prévues, d'autant qu'une démarche est déjà en cours sur Concert'eau Cher avec la réalisation d'une analyse économique et financière.

1 Point d'avancement HMUC Cher

Intervention de Pape Youssou NDIONE, Chargé de mission HMUC Cher à l'EP Loire (diapo 1 à 68 [ici](#))

1.1 Etat d'avancement par volet

Volet usages

André BARRE – Association pour le développement touristique de la Vallée du Cher - demande s'il y a prise en compte de l'usage touristique dans l'analyse faite sur les plans d'eau ? En précisant aussi la nécessité de prendre en compte le canal de Berry pour son attrait touristique.

Pape Youssou NDIONE – EP Loire – indique que l'inventaire porte sur l'ensemble des plans d'eau ; puis, selon la validation de la méthodologie, il y a ceux de plus de 1000 m² qui seront retenus et il sera quantifié le volume d'eau évaporé quel que soit l'usage. Le canal de Berry sera intégré à l'analyse.

Xavier CREPIN – syndicat du canal de Berry Cher – fait part qu'il est demandé au SCB d'effectuer une évaluation de la consommation d'eau par le Canal. Cependant, l'état des lieux précis reste illusoire et cela demanderait au moins une année pour avoir une estimation assez précise pour tenir compte des variables climatiques. Nous travaillons sur le dossier pour fournir à la DDT une première approche mais ça ne sera qu'une première approche. Il est intéressé pour voir la démarche effectuée par les autres territoires.

Olivier PETIOT – DDT 18 - souhaitait savoir si le canal était pris en compte dans la section plans d'eau. Par ailleurs, il serait intéressant de connaître les délais vis-à-vis de l'état d'avancement de la démarche HMUC.

Frédérique VIDALIE – DDT 18 – précise ce qui a été convenu avec le syndicat du canal de Berry (Cher) : c'est le syndicat qui propose lui-même ce qu'il est capable d'estimer en matière de flux d'eau, gestion, etc

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre Auron - indique qu'à chaque réunion il est demandé un rajout de données et cela occasionne une prolongation dans la réalisation des analyses. L'acquisition de données est une étape, qui ne peut être prolongée sans cesse, il faut fixer une base. Les données transmises de façon complémentaire serviront toutefois à caler les modèles dans la suite de la démarche.

Sur le Canal de Berry, la demande d'estimation de prélèvements a été faite déjà depuis plusieurs années, un courrier a d'ailleurs été envoyé fin 2023 par le SAGE au SCB. Ces estimations sont complexes car il y a de nombreuses entrées et sorties d'eau et des configurations différentes. A ce stade, s'il n'y a aucune approximation, cela générera une plus grande incertitude sur les unités de gestion concernées ; à part peut-être sur la période de très basses eaux car les prélèvements pour alimenter le Canal sont arrêtés dès l'alerte renforcée depuis plusieurs années, sur les prises d'eau manœuvrables.

Jonathan BOURDEAU GARREL – SAGE Cher amont - précise qu'il faut distinguer les différentes sections du canal de Berry (Cher, Allier notamment). Un échange a eu lieu avec le syndicat du Canal de Berry Allier qui a pour sa part effectué un travail d'estimation des volumes transitant sur cette section de 22 km.

Jean-Pierre GUERRIN - Président CLE SAGE Cher amont - indique que sur la section Allier, il n'y a pas de prélèvement d'eau par le Canal si ce n'est d'estimer les fuites et pertes par évaporation. Il y a une entrée d'eau depuis le Cher à Montluçon, des prélèvements industriels connus (exemple Dunlop) et le rejet à Vallon en Sully.

Didier BRUGERE – Président CLE SAGE Yèvre Auron – rappelle l'intérêt qu'ont les différentes structures d'échanger ensemble sur ce sujet.

Volet Climat

Jean-Pierre GUERIN – Président de la CLE du SAGE Cher amont - fait part du constat où les projections évoquent une pluviométrie annuelle qui devrait rester équivalente.

Pape Youssou NDIONE – EP Loire - indique qu'il y a surtout des contrastes saisonniers.

Benjamin POINTEREAU – Chambre d'agriculture du Cher - résume qu'on aura des hivers humides et des étés très secs.

Mickael LELIEVRE – Fédération de pêche de l'Allier - indique aussi qu'il peut y avoir de longues périodes hivernales sèches.

Thomas CHENAY – UDSI - ne comprend pas qu'avec les projections de ces modèles les démarches de stockages hivernaux soient freinées.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – souhaite rappeler qu'il s'agit de travaux hypothétiques reposant sur des modèles et il peut être tentant d'en tirer des conclusions d'action, toutefois nous sommes au stade du constat, reposant sur une base scientifique.

Alexia JOURDIN – AREA Berry- rappelle le contexte où les deux SAGE ont déjà des volumes prélevables, imposant une baisse pour certains irrigants des quotas d'irrigation engendrant de fortes tensions notamment sur le bassin Cher-Aron. Il a été constaté en 2025 de grosses difficultés qui peuvent probablement se répéter en 2026. Ces volumes prélevables, sans apport de solutions concrètes, génèrent des contraintes fortes pour le secteur agricole. Et aujourd'hui il n'est pas possible de faire des retenues car il n'y a aucune aide.

Anne Marie LAMY – Nature 18 – fait la remarque qu'il faut de l'eau mais pour qui et pour quoi ?

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron - rappelle le caractère scientifique des travaux effectués et attire l'attention que nous ne sommes pas encore à l'étape de tirer des conclusions sur les actions à entreprendre.

Volet Hydrologie

Alexia JOURDIN – AREA Berry – souhaite préciser que dans les stations ONDE du département du Cher, il est connu que certaines tombent toujours en assec et d'autres non. Il semble donc peu pertinent de comparer le territoire avec l'échelle nationale car ce ne doit pas être le cas sur les autres secteurs (diapo 45).

Hugo TEIGNE SOULIGNAC – DREAL Centre-Val de Loire – pense que globalement cela reste un indicateur représentatif d'une situation de sécheresse.

Antoine BOURDILLON – DDT 36 – à propos des analyses effectuées dans le cadre du stage hydrogéologie - demande quel lien a été fait avec le volet climat car il avait été réalisé un travail sur les piézomètres ?

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – précise que l'échelle d'analyse a changé ; ici la piézométrie a été travaillée à l'échelle de chaque unité de gestion avec beaucoup plus de piézomètres pris en compte que dans le volet climat.

Alexia JOURDIN – AREA BERRY – est-ce que les données de l'état des lieux Concert'eau ont été reprises ?

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – indique que les données ont été retraitées pour avoir une cohérence d'analyse à l'échelle du territoire d'étude HMUC ; également les chroniques ont été complétées avec les dernières années.

Karl ICK – Chambre d'agriculture du Cher - sur les piézomètres, il n'y a que la période d'étiage prise en compte ? pas de période hivernale ? (diapo 57)

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – précise que l'ensemble des périodes sont incluses ; les boites à moustaches permettent d'exposer l'étendue des valeurs, moyennes et le percentile 25/75 notamment.

Marie GANTEL – Thélis – souhaite avoir des précisions sur PREVIZO (diapo 62) ? **Alexia JOURDIN – Area Berry** – demande si c'est la Région Centre qui a souhaité tester ce modèle sur un territoire spécifique (Cher aval) pour ensuite l'étendre ?

Pape Youssou NDIONE – EP Loire – précise que c'est un modèle IA de prédiction de l'hydrologie des cours d'eau notamment. En effet, l'objectif semble être d'étendre le modèle ensuite. Il faut voir si le calendrier PREVIZO peut coïncider avec HMUC pour se servir de la donnée comme outil d'aide à la décision.

Lien d'info post-réunion : <https://ia-loirevalley.fr/2024/08/08/le-projet-previzo-quesaco/>

Anne Marie LAMY – Nature 18 – par rapport aux actualités liées à la loi Duplomb que cela ne fait pas l'unanimité des acteurs du territoire et que cela pose des questions en matière de démocratie de l'eau. Elle note au regard de cette présentation qu'il y a une ressource en eau en mauvais état, un déficit en eau qui va s'accentuer avec le changement climatique. Il ne faut pas que cette étude économique interfère sur l'étude HMUC.

Jean-Pierre GUERIN – Président de la CLE du SAGE Cher amont – pense qu'il faut tenir compte des impacts socioéconomiques. Il ne faut cependant pas privilégier un secteur d'activité par rapport à un autre.

Didier BRUGERE – Président de la CLE Yèvre-Auron – fait part que nous ne sommes pas là pour discuter de la loi qui nous impose de mener cette étude socio-économique. Cela pose en effet des problèmes en matière de financement pour pouvoir la réaliser mais nous sommes ici pour nous organiser et mener cette démarche.

Tout ce qui a été évoqué dans ce point d'avancement de l'étude permet de montrer, à partir de données scientifiques, l'état de la ressource en eau sur le bassin du Cher. Il s'agit ici de prendre acte des éléments présentés mais si des points peuvent paraître aberrant il faut échanger bien entendu.

Benjamin POINTEREAU – Chambre d'agriculture du Cher - ces études permettent en effet de faire ce constat mais le Code de l'environnement indique qu'il faut se projeter avec un plan d'action pour un accès à la ressource en eau dans ce contexte de changement climatique.

1.2 Point sur les financements

Il est exposé la situation financière de l'étude HMUC Cher. A l'heure actuelle, le plan de financement pour parvenir à finir la phase 1 (état des lieux) n'est pas complet puisqu'il manque 30 % (70% assuré, sous réserve, par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne). L'absence de bouclage financier de la phase 1 peut entraîner **un arrêt** à très court terme de la démarche (janvier 2026).

Note de rajout post-réunion

Il est donc proposé aux CLE de prendre acte de la situation financière critique liée à démarche HMUC, plus particulièrement pour la finalisation de la phase d'état des lieux.

D'ici fin mars 2026, il est donc prévu de :

- Saisir formellement (Présidents de CLE) les collectivités concernées (Régions, Départements, co-financeurs potentiels à cette échelle), l'Agence de l'eau et l'Etat pour :
 - o présenter la situation financière et l'arrêt inéluctable qu'elle peut entraîner,
 - o permettre :
 - soit de susciter une mobilisation de financement et la poursuite de l'étude
 - soit d'aboutir à une décision d'arrêt prise en commun en connaissance de cause
 - Organiser 2 réunions des Présidents et les « cofinanceurs de l'étude HMUC Cher »
-

Olivier PETIOT – DDT 18 - fait le constat que l'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat et qu'il est gênant de distinguer Agence de l'eau et l'Etat dans les demandes de financements.

Didier BRUGERE – Président de la CLE Yèvre-Auron – constate que dans la planche il y a sûrement une inexactitude dans la manière de présenter. Il aurait pu être indiqué « 70% AELB et 30% autres structures Etat ».

Olivier PETIOT – DDT 18 – demande si les financements Etat ne sont pas acquis que se passe- t-il ?

Benoit ROSSIGNOL – EP Loire – fait part que l'Etablissement public Loire ne peut porter cette démarche uniquement si elle est financée à 100 %. Si le financement n'est pas réuni, la question de l'arrêt de l'étude se pose. Concrètement au 1^{er} janvier 2026, l'étude n'est plus financée.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – précise en effet que l'Etablissement n'a pas de moyens propres pour assurer les compléments de financement. L'Etablissement public Loire ne peut continuer son fonctionnement actuel que si son budget est équilibré. Il faut se mettre dans l'hypothèse que l'EP Loire ne peut apporter ses moyens propres. Cela veut dire qu'il faut trouver des financements complémentaires.

Rémy MARQUES – AELB - précise que la première tranche engagée est financée et dépensée. Pour la seconde tranche la demande sera vue la semaine prochaine à l'agence de l'eau. Toutefois il restera 30 % de financements à compléter (diapo 68).

Frédérique VIDALIE – DDT 18 – souhaite confirmation que le financement précédent c'était Agence de l'eau et Etat dans le cadre de l'AMI ? et demande si la seule piste qui reste c'est l'Etat ?

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron - il y a eu en effet une première enveloppe apportée dans le cadre de l'AMI par des fonds AELB et des fonds « autres structures Etat » avec aussi une part de Life « Eau et climat » pour le volet Climat.

Christophe COQUIN – Région Centre-Val de Loire – sur ce débat du financement, il fait le constat qu'il y a un problème car il faudra une étude socio économique dans le cadre de la validation des volumes prélevables mais elle devra servir pour partager au finale les volumes. HMUC devait initialement être un constat objectif des volumes prélevables à long terme et n'a rien à voir avec un débat politique. Donc alors même qu'on a un problème d'argent pour la phase « scientifique » il faut intégrer ces études économiques à HMUC, au risque d'en contraindre encore plus l'avancement.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – et Jean Pierre GUERIN – Président de la CLE du SAGE Cher amont – proposent de modifier la présentation. Il faudrait distinguer l'étude socio-économique de la phase 2 car cette étude ne peut être menée qu'à l'issue des travaux qui y sont engagés.

Serge PERROCHON – Association des Maires du Cher - est favorable à la réalisation d'une étude économique, sujet qu'il avait déjà évoqué il y a quelques années pendant une mission inter ministérielle sur la gestion quantitative.

Cette étude HMUC nous ouvre sur le champ des possibles, il n'y a pas qu'une solution. Les chiffres apportés sont liés aux études effectuées mais il faudra ensuite évoquer les actions à mettre à œuvre qui se dérouleront ensuite sur plusieurs décennies. La vie de nos territoires est en jeu. Il s'agira non seulement d'évoquer les leviers en termes d'usages mais également les zones humides, les zones d'expansions de crue, toute la vie autour de nos rivières. Il faut se projeter à long terme car les activités iront là où il y aura l'eau.

Andrée ROUFFET – PINON – FNE Limousin – apporte ses félicitations au travail effectué. Elle en déduit qu'il n'y aura pas plus d'eau à l'avenir donc il faudra faire attention. Elle est d'accord sur l'intérêt de ce type d'étude, toutefois on ressent une certaine pression pour qu'elles se fassent.

Xavier CREPIN – Syndicat du canal de Berry - pense qu'il serait intéressant d'associer les collectivités. Cela représentera quelques centimes à l'hectare et il serait bien d'associer les élus.

Magali SANTINI – Bourges Plus – demande s'il y a une dérive économique par rapport aux montants initiaux et s'il y a un risque pour la suite, car si les collectivités locales sont sollicitées, il faut sécuriser les demandes ?

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – indique qu'il y a effectivement des travaux supplémentaires qui n'avaient pas été anticipés. Il est important de faire les meilleures estimations possibles, sauf si de nouvelles exigences non anticipées s'avèrent nécessaires. Il n'y a pas de provisions de précaution.

2 Démarche de PTGE en émergence

Intervention de Marie ARDIET, chargée de mission Concert'Eau Cher (diapo 68 à 79)

Didier BRUGERE- Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron - précise en termes de terminologie qu'il n'y a pas que les études socioéconomiques au sens de la loi Duplomb. Sur le territoire de Concert'Eau, une telle démarche a été initiée il y a plusieurs années pour accompagner les réflexions.

Alexia JOURDIN – AREA Berry – apporte des éléments contextuels. Elle précise que l'état des lieux et plan d'actions ont été élaborés en 2019 – 2020. Concerteau Cher attendait la labellisation PTGE sur son périmètre d'intervention (le Cher). Elle demande si pour ce PTGE en émergence une échelle plus grande est évoquée ?

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre Auron - c'est le territoire du Cher (18) qui est en plus en avance sur ce sujet. La question du périmètre est en effet à préciser

Xavier CREPIN – Syndicat du canal de Berry – pense gênant de faire rentrer dans la CLE des entreprises privées comme Monin.

Christophe COQUIN – Conseil Régional Centre-Val de Loire – fait part qu'il préside la commission sur les aides économiques et avait organisé une visite de l'entreprise MONIN. Cette entreprise est à la pointe en matière d'actions de sobriété sur la ressource en eau. Ils ont une utilisation importante d'eau en matière de lavage et finalement ils arrivent à recycler le plus possible l'eau. Ce qui est particulièrement intéressant c'est qu'à toutes les étapes il y a une réflexion en matière de sobriété d'usage de la ressource en eau. Ils représentent ce que l'industrie peut faire de mieux en matière de sobriété.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron - rappelle que MONIN a intégré naturellement la démarche Concert'eau et ensuite c'est l'entreprise Triballat qui a intégré la démarche. Il s'agit de valoriser les bonnes idées d'où qu'elles viennent afin de donner des idées à d'autres acteurs.

Frédérique VIDALIE – DDT 18 - précise les termes, il n'est pas proposé de les intégrer dans une CLE mais au comité de territoire du PTGE.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – précise qu'il s'agit aujourd'hui de soumettre aux CLE la **poursuite de cette démarche de PTGE en émergence**.
Un appel au vote est effectué auprès des membres de chaque CLE

- | |
|---|
| ⇒ Membre de la CLE du SAGE Yèvre-Auron : unanimité (20 votants) |
| ⇒ Membre de la CLE du SAGE Cher amont : unanimité (26 votants) |

Florence LERUDE – SAIEP Marche et Boischaut – souhaite avoir des précisions concernant les financements dédiés à ce type de démarche ?

Didier BRUGERE - Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron – précise qu'il faut en effet continuer à travailler sur le financement.

3 Feuille de route des SAGE 2026-2030

Intervention de Cécile FALQUE et Jonathan BOURDEAU GARREL, animateurs SAGE Yèvre-Auron et Cher amont

Magaly SANTINI – Bourges plus – fait le constat qu'il a été fait une cartographie des gouvernances de l'eau sur le département du Cher dans le cadre de l'élaboration du SDAEP récemment, est-elle prise en compte ?

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – indique que la cartographie proposée dans la feuille de route sera affinée par la suite car le travail cartographique initial est produit pour les 10 SAGE portés par l'Etablissement par la cellule géomatique.

Xavier CREPIN – Syndicat du canal de Berry – exprimer son avis par rapport au fait que dans le cadre du Life Eau et Climat il a été abordé la désimperméabilisations. Il observe qu'on travaille ici sur des zones rurales avec un système bocager encore intéressant alors qu'ailleurs, exemple en Beauce il n'y a pas de haies et des plateformes qui se construisent. C'est assez désagréable d'avoir des leçons des gens de Paris ou Orléans.

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – rappelle que c'est ce qui a été exprimé par les membres du Bureau de la CLE.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron - rappelle que cette feuille de route permet d'apporter une vision à plus long terme sur le cadencement des actions du SAGE notamment avec sa révision attendue.

Jacques LAMY – Nature 18 - souhaite connaître la distinction entre modification et révision du SAGE ?

Cécile FALQUE – SAGE Yèvre-Auron – précise qu'une modification est une démarche « plus légère » qui n'engendre pas de modification de l'économie du territoire.

Didier BRUGERE – Président de la CLE du SAGE Yèvre-Auron - appelle aux membres de s'exprimer : aucune objection

⇒ **La feuille de route du SAGE Yèvre-Auron est adoptée**

Jean-Pierre GUERIN – Président de la CLE du SAGE Cher amont - appelle également au vote : 1 contre 1 abstention 23 pour.

⇒ **La feuille de route du SAGE Cher amont est adoptée.**

Florence LERUDE – SIAEP Marche et Boischaut - rappelle pourquoi elle a voté contre : sa position porte sur le travail proposé sur l'espace de mobilité du Cher. Nous sommes toujours sur les espaces ruraux et il est dommage que l'espace urbain ne soit pas pris en compte dans ces travaux.

Gaël ROGER – Thélis - demande pourquoi il y a seulement la Théols d'inscrite dans l'inventaire des milieux humides ?

Jonathan BOURDEAU GARREL – SAGE Cher amont – rappelle que la stratégie d'acquisition de connaissance sur les zones humides, exprimée par la CLE, porte sur l'ensemble du territoire du SAGE non inventorié. Le choix ensuite des secteurs à inventorier est la conjonction de plusieurs facteurs : dynamique territoriale (présence d'un contrat territorial), territoire d'invention commun avec le SAGE Cher aval (département de l'Indre) dans un but de mutualisation de démarche. Bien entendu à terme il s'agira d'inventorier l'ensemble du territoire.

Didier BRUGERE conclut la séance en remerciant les intervenants pour toutes les informations transmises. Cette matinée a permis de prendre connaissance des avancements des travaux et la transparence a été donnée sur les difficultés rencontrées pour mobiliser les financements.

Fin de séance à 12h30

Compte rendu établi le 5 décembre 2025

Émargement/présence

REUNION DE LA COMMISSION INTER SAGE CHER AMONT - YEVRE AURON - 27 novembre 2025
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Instance	Membre	Présent	Excusé	Mandat à	Emargement	Possède un pouvoir
Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes	Didier LINDRON					
Conseil Régional Centre-Val de Loire	Christophe COQUIN	X				
Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes	Marie-Hélène MICHON					
Conseil Départemental de l'Allier	Christian CHITO					
Conseil Départemental du Cher	Didier BRUGERE	X				
Conseil Départemental de la Creuse	Thierry GAILLARD					
Conseil Départemental de l'Indre	Philippe METIVIER					
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	Jean-Pierre LUNOT					
Association des Maires de l'Allier	Francis NOUHANT					
Association des Maires de l'Allier	Jean-Luc BERNARD					
Association des Maires de l'Allier	Jérôme PERNELLE					
Association des Maires de l'Allier	Bruno DÉPRAS	X				
Association des Maires de l'Allier	Alain VERGE	X				
Association des Maires du Cher	Ludo COSTE					
Association des Maires du Cher	Fabrice AUPETIT					
Association des Maires du Cher	Serge PERROCHON	X				
Association des Maires du Cher	Rémy POINTEREAU		X			
Association des Maires de la Creuse	Thierry BOUDINEAU					
Association des Maires de la Creuse	Catherine ROBY	X				
Association des Maires de la Creuse	David SCHMIDT					
Association des Maires de la Creuse	David GRANGE	X				
Association des Maires de l'Indre	Jacques PALLAS	X				
Association des Maires de l'Indre	Thierry CHAUVEAU	X				
Association des Maires du Puy-de-Dôme	Sabine MICHEL					
Établissement public Loire	François DUMON					
Syndicat Mixte des Eaux de Lapan	Olivier CHARBONNIER		X			
SIAP de la Marche et du Boscraut	Florence LERUDE	X				
PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher	Jean-Pierre GUERIN	X				
Communauté d'Agglomération MontBugonnaise	Jean-Paul LAMOINE					
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de la Théols	Bruno MALOU					
Syndicat Mixte des Eaux de l'Allier	Jean-Pierre PENAUD					
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Boussac	Lionel COUTURIER	X				
		3	5	0		0

dc V. en 30h Sologne Berry - 30/11/2025 10h 26 6

REUNION DE LA COMMISSION INTER SAGE CHER AMONT - YEVRE AURON - 27 novembre 2025
COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS

Instance	Représentant	Présent	Excusé	Mandat à	Emargement	Possède un pouvoir
Association pour le Développement Touristique de la Vallée du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	X			ABRE	André BARRE
Chambre d'Agriculture de la Creuse	Monsieur le Président ou son représentant		X			Julie LEBLANC, Aurélien DESFORGES
Chambre d'Agriculture de l'Allier	Monsieur le Président ou son représentant	X				Julien MARTENS, Geoffrey RIVAU
Chambre d'Agriculture du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	X			BS	Benjamin POINTEREAU
Chambre de Commerce et d'Industrie de Montluçon-Gannat	Monsieur le Président ou son représentant					Thierry BOUTET
Comité départemental de canoë kayak du Cher	Monsieur le Président ou son représentant					Ludovic LANOGUERE
EDF - Groupe d'Exploitation Hydraulique Loire-Ardèche	Monsieur le Directeur ou son représentant		X			Sylvain LECUNA
Fédération de l'Allier pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Monsieur le Président ou son représentant	X			ABRE	Mickael LELIEVRE
Fédération du Cher pour la pêche et la protection du milieu aquatique	Monsieur le Président ou son représentant	X			VALENZUELA	Lucas Valenzuela, Gérard BARACHET
Indre Nature	Monsieur le Président ou son représentant					Jacques LUCBERT
FNE Limousin	Monsieur le Président ou son représentant	X			Présente	Andrée Rouffet PINON
Syndicat de la propriété rurale de l'Indre	Monsieur le Président ou son représentant					Enguerrant lemaître
UNICEM	Monsieur le Président ou son représentant					David Piskorowski / Amélie Promelle
Union Départementale des Syndicats d'Irrigants et de Gestion des Eaux du Cher	Monsieur le Président ou son représentant	X			ABRE	Alexia JOURDIN, Thomas CHAINET
Association THELIS	Monsieur le Président ou son représentant	X			REZ	Gaël ROGER et Marie GANTET
Union Fédérale des Consommateurs QUE CHOISIR Auvergne	Monsieur le Président ou son représentant	X				Daniel LACHASSAGNE
		3	2	0		

9 2

REUNION DE LA COMMISSION INTER SAGE CHER AMONT - YEVRE AURON - 27 novembre 2025
 COLLEGE DES REPRESENTANTS DES SERVICES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Instance - Représentant	Présent / Représenté	Excusé	Mandat à	Emargement	Possède un pouvoir
Mme la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, coordonnateur de bassin Loire-Bretagne, ou son représentant			<i>Dreal</i>		
M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône Alpes ou son représentant		X			
M. le Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine ou son représentant					
Mme la Préfète de la Creuse ou son représentant	<i>HL</i>				
Mme la Préfète du Puy-de-Dôme ou son représentant		X			
Mme la Préfète de l'Allier ou son représentant	<i>GR</i>				
M. le Prefet du Cher ou son représentant	<i>X</i>				
M. le Préfet de l'Indre ou son représentant					
M. le Chef de la MISE du Cher ou son représentant	X				
M. le Chef de la MISE de l'Indre ou son représentant	X			<i>AB</i>	
M. le Chef de la MISE de l'Allier ou son représentant					
M. le Chef de la MISE de la Creuse ou son représentant	<i>HL</i>				
M. le Directeur de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ou son représentant					
M. le Directeur de la DREAL Centre-Val de Loire ou son représentant	X				
M. le Directeur Régional de l'OFB ou son représentant					
M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou son représentant	X				
	2	1	0		
	8	2	1		

**Liste des personnes présentes ou représentées de la CLE du SAGE Yèvre-Auron lors de la séance du
27 novembre 2025 à la réunion inter-SAGE Cher-amont à Valon-en-Suly**

* **1^{er} Collège : représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux**

Représentants des communes :

M. BERTAUX, Maire de Saint-Denis de Palin

Représentants des Conseils Régionaux et Généraux :

M. BRUGERE, Conseiller départemental du Cher

Représentants des intercommunalités :

M. CREPIN, représentant le SCB

M. DUPERAT, vice-Président de Bourges Plus, *pouvoir à M. BRUGERE*

M. PESKINE, Vice-président du PETR Centre Cher

* **2^{ème} Collège : représentants des usagers, d'organismes professionnels et d'associations**

Mme DUBOIS, représentante d'AREA Berry

Mme HOFSTEDE, représentante de l'UDSIGE

M. ICK, représentant la Chambre d'agriculture du Cher

M. LAMY, représentant Nature18

M. LELIEVRE, représentant la FDAAPPMA de l'Allier

M. LEPRETRE, représentant le syndicat de la propriété rurale du Cher

M. VALENZUELA, représentant la FDAAPPMA du Cher

* **3^{ème} Collège : représentants des services de l'État et des établissements publics**

M. BOUR, représentant la Préfète de la Région Centre-Val de Loire, coordinatrice de Bassin,

Mme JARRY représentant l'Office Français de la Biodiversité

M. MARQUES, représentant l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

M. PETIOT, représentant la DDT du Cher

Mme RAILLARD représentant l'Agence Régionale de Santé

Mme RAYNAUD, représentant le Préfet de l'Allier

M. TEIGNE-SOULIGNAC, représentant la DREAL Centre-Val de Loire

Mme VIDALIE, représentant le Préfet du Cher

Absents excusés :

M. BENOIT, Président du SIVY

Mme CARRE, Conseillère départementale de l'Allier

M. CLAVIER, Maire de Morogues,

M. DELEUZE, Maire de Verneuil - Vice-Président de la CLE

Mme MILLERAT-DALDIN, Maire de Valigny

M. MOREAU, Président du SIAB3A

Mme PAJON, Maire-adjointe de Saint Martin d'Auxigny

Assistaient également :

Mme ARDIET, animatrice Concert'eau, EP Loire

Mme BOSIO, conseillère spécialisée gestion de l'eau, chambre d'agriculture du Cher

Mme DELINE, technicienne de rivière, SIAB3A

Mme FALQUE, animatrice du SAGE Yèvre Auron, EP Loire

Mme JOURDIN, animatrice irrigation pour l'UDSIGE et AREA Berry

M. NDIONE, chargé de mission HMUC Cher, EP Loire

Mme LAMY, administratrice Nature18

M. ROSSIGNOL, directeur mission études et stratégie, EP Loire

Mme SANTINI, responsable de production AEP, Bourges Plus

Mme VILLEMIN, cheffe du service de l'eau, Conseil départemental du Cher

+ feuille d'émargement SAGE Cher amont